

Paris, le 16 Février,

FA, cartelle 3, 122

Cher Maria Rosa,

J'ai donné un abrégé de cette semaine à l'édition du
texte que tu as écrit dans "Police féminin et fonction
sociale" - Sylvine m'a envoyé la traduction, que j'ai
vérifiée en suivant l'édition italienne et les corrections que
Selma avait indiquées. Il reste un point obscur dans le texte : au
bas de la page 35 de l'édition italienne, il y a ^{"unità sociale basata} ~~su legami ideologici"~~

(B10) en parlant de la famille. Ceci est traduit dans l'édition
anglaise par "biological social unit" (page 21) !!!!
Je suis perplexe, car ce sens est très différent, — les deux idées
ne sont pas fausses, selon le point de vue adopté (libération
de la famille de la famille sanginaire ; ou aboutissement de l'individualisation
par le développement capitaliste). Pourrais-tu éclaircir ce détail ?
Ce n'est pas urgent, car il reste à traiter avec l'imprimeur et fixer
le contrat encore.

Je t'envoie le texte sur l'avortement tel qu'il a été publié en
France — le passage sur la paternité a été coupé pour manque de
place — et diffusé le 15 Février à un meeting public
sur l'avortement. Je joins des notes qui m'ont paru nécessaires
au moment de sa traduction en anglais, et qui peuvent être
utiles aussi pour la lecture italienne.

Merci pour les affiches sur la prostitution. Elles sont magnifiques !
J'avais sans doute aussi travaillé sur ce sujet (réflexion sur le travail comme prostitution fondamentale : j'ai trouvé des parages de Marx qui désignent la prostitution comme l'obligation de vendre sa force de travail. Il faut l'appliquer à la femme dans la famille ... j'ai trouvé dommage que ce point n'apparaîsse pas dans l'affiche). - Le texte sur les cérèches est aussi essentiel : l'idée d'armé la cérèche met en cause l'institution ; mais j'ai vu qu'il faudrait intégrer à cette plate-forme le point de vue des femmes qui travaillent comme salariées dans la cérèche, car l'expériencem'a montré que les droits de mère et les intérêts de ces femmes qui travaillent sont souvent mis en opposition par l'organisation même de l'institution (Par exemple : on ne peut demander l'ouverture des cérèches 24 heures ou 24 sans délivrer pour le personnel des cérèches un autre horaire de travail ; on ne peut introduire les pères des enfants dans les cérèches sans modifier profondément le monde féminin ...)
Mais on va repartir sans doute.

J'ai tenu une table à l'ouverture pour une rencontre internationale en Mars sur 1) le contrôle des naissances 2) le salaire ménager ...
J'avais proposé très vite à Selma la date du samedi 17 et dimanche 18 Mars (je pensais que les weekends sont le plus commode). Est-ce que cela te convient ? combien de femmes pourraient venir d'Italie ? A quel nombre de participants faut-il se limiter pour faire un travail réel ?

Je pose toutes ces questions pour avoir une idée plus précis
des objectifs que nous fixons à cette réunion, et des problèmes
matériels qu'il faudra résoudre (logement, etc.).

De la situation s'améliore depuis ton passage. Je commence à
pouvoir compter sur quelques femmes solides ! Mais le discours sur le
salaire passe toujours aussi difficilement... Peut-être faudrait-il
le développer plutôt à partir d'un projet d'action ?

Tanya m'a dit qu'elle avait découvert qu'il
éétait presque la dernière femme dans P.O.... Donc
je conclus que votre travail avance bien !

J'attends ta réponse avant d'agir sur la chose
pour la rencontre en Mars.

Amitiés -

Bijith

P.S. le séminaire à Padoue était-il intéressant (sur l'immigration
des femmes, etc... ?)